Université du Québec
à Trois-Rivières
Savoir. Surprendre.

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ D'HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ TENUE LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 À 9H30 AU LOCAL 2071, PAVILLON PIERRE-BOUCHER

SONT PRÉSENTS :

Pour l'Université : Mme Nathalie Cardinal

Pour le Syndicat : M. Jean-Pierre Beaudoin
M. Olivier Héroux
M. Francis Lafontaine

Est absente : Mme Sonia Turbide

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté ci-dessous :

1. Adoption de l'ordre du jour du 17 septembre 2015

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2015

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015

   3.1 Problématique au CIPP
   3.2 SIMDUT 2015
   3.3 Base d'inventaire des produits dangereux
   3.4 Guide de sécurité en laboratoire
   3.5 Formation SST en ligne

4. Affaires courantes

   4.1 Réclamations CSST (Déclarations incident/accident)
   4.2 Ergonomie
   4.3 Processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques
   4.4 Secourisme en milieu de travail
   4.5 Dossier en cours - EXP

      4.5.1 Amiante
      4.5.2 Département des Arts (fumée de soudure et bruit)
      4.5.3 Pavillon Pierre-Boucher (qualité de l'air)
      4.5.4 Service de l'imprimerie (bruit)

   4.6 Dossier en cours - Santinel

      4.6.1 Cadenassage
      4.6.2 Sécurité électrique (Arc-Flash)
      4.6.3 Formation chariot élévateur au Département des arts

5. Affaires nouvelles

   5.1 Procédure – déclaration et analyse d'un incident ou d'un accident
   5.2 Sonde de détection de gaz au CIPP

6. Date de la prochaine rencontre

   6.1 Jeudi, le 29 octobre 2015

7. Levée de la réunion

Compte rendu de la rencontre du comité d'hygiène, santé et sécurité tenue 17 septembre 2015

1. Adoption de l'ordre du jour du 17 septembre 2015

   L'ordre du jour est approuvé avec l'ajout du point 5.2

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2015

   Le procès-verbal est adopté et signé en séance.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015

   3.1 Problématique au CIPP
   Pour le bénéfice de Monsieur Lafontaine nouvellement nommé, la partie patronale fait un résumé de la situation vécue au CIPP. De plus, elle informe que La firme EXP a remis ses recommandations dans lequel deux points soulevés : la surutilisation du compresseur ainsi que la hauteur des cheminées d'évacuation. Toutefois, la partie patronale ajoute que les problématiques ont été réglées selon un courriel reçu du responsable des installations au Cégep de Trois-Rivières. ont été allongées de 12 pieds et le compresseur ne sera plus utilisé. La partie syndicale mentionne ne pas avoir eu le courriel : il leur sera transmis.

   3.2 SIMDUT 2015
   En complément d'information, la partie syndicale mentionne que la date d'échéance pour se conformer avec les nouvelles normes et exigences d'étiquetage des produits est le 1er décembre 2018. Cette tâche complexe demandera en plus de l'étiquetage habituel d'y introduire un renvoi à la fiche signalétique, des consignes d'utilisation, de sécurité, etc. Afin d'alléger l'opération, la partie syndicale lance l'idée d'une étiquette autocollante préétabli qu'il suffirait de compléter. On en conclut que nous devons réfléchir à la façon la plus adéquate de procéder.

   3.3 Base d'inventaire des produits dangereux (BDipd)
   La partie syndicale informe les membres que le STI et le SPP ont mis beaucoup d'énergie à l'esthétique et la présentation des écrans pour le BDipd. Le personnel impliquer à ce projet doit encore le tester mais le temps manque. La ressource qui l'utilise actuellement et qui serait la plus indiquée pour le faire ne travaille que 10h/semaine et c'est insuffisant.

   3.4 Guide de sécurité en laboratoire
   La partie syndicale mentionne que les directeurs de recherche, les professeurs-chercheurs ont été invités mais que seulement 15 cahiers sur 100 ont été distribués.

   3.5 Formation SST en ligne
   La partie syndicale informe que l'échéancier qui était prévu pour septembre est retardé faute de temps et que le dossier avance mais plus lentement.

4. Affaires courantes

   4.1 Réclamations CSST (Déclarations incident/accident)

   La partie syndicale demande pourquoi un employé qui a subi un accident de travail a dû compléter le formulaire de réclamation du travailleur de la CSST. Compte tenu de l'absence de madame Sonia Turbide qui, habituellement transmet les

informations au comité pour ce point, la partie patronale répondra à cette question à la prochaine rencontre.

4.2 Ergonomie

Une demande avec certificat médical a été traitée en urgence cet été pour un employé lors d'un retour au travail. Également le comité est informé que les formations de groupe reprendront bientôt et qu'un courriel d'invitation sera envoyé à cet effet.

4.3 Processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques

Aucun développement dans ce dossier. Toutefois, la partie patronale mentionne qu'elle étudie la possibilité que le dossier soit confié au nouveau conseiller en prévention et protection publique compte tenu de ses compétences.

4.4 Secourisme en milieu de travail

De nouvelles formations débuteront en octobre ou novembre 2015. La partie patronale souligne qu'elle en fait la promotion lors des journées d'accueil des nouveaux employés et de ne pas hésiter à lui faire parvenir par courriel le nom personnes qui se manifestent auprès d'un membre du comité.

4.5 Dossier en cours - EXP

4.5.1 Amiante

Avec le Service de l'approvisionnement, M. Olivier McFadden devait aller en appel d'offres. Nous n'avons eu aucun développement à ce jour, cependant Mme Cardinal communiquera avec ce dernier pour obtenir l'information.

4.5.2 Département des Arts (fumée de soudure et bruit)

Une rencontre pour effectuer l'échantillonnage est prévue le mardi, 13 octobre 2015.

4.5.3 Pavillon Pierre-Boucher (qualité de l'air)

L'ajout d'un humidificateur est prévu mais aucune modification au système n'a été faite à ce jour.

4.5.4 Service de l'imprimerie (bruit)

Une rencontre pour effectuer l'échantillonnage est prévue le mardi, 13 octobre 2015.

4.6 Dossier en cours - Santinel

4.6.1 Cadenassage

La formation a eu lieu. Toutefois, l'évaluation transmise par les participants

est décevante autant au niveau de la formation en tant que telle que du formateur. La partie patronale mentionne qu'elle reverra ce dossier.

4.6.2 Sécurité électrique (Arc-Flash)

Une formation est prévue, le 14 octobre 2015.

4.6.3 Formation chariot élévateur au Département des arts

Une formation est prévue pour un employé et un professeur.

5. Affaires nouvelles

5.1 Procédure – déclaration et analyse d'un incident ou d'un accident

La partie syndicale souhaiterait améliorer le processus en le rendant plus accessible et facilitant pour les employés. Elle suggère que les membres fassent l'exercice de remplir le formulaire et de relire la politique. La suggestion est retenue, cependant, la partie patronale regardera la possibilité de créer un formulaire en ligne.

5.2 Sonde de détection de gaz au CIPP

Un détecteur de gaz de C02 sonne régulièrement dû aux émanations d'un chariot élévateur au propane. Cette situation fait en sorte que lors d'alarmes, un employé doit se rendre 2^{e} étage pour partir la ventilation. La partie syndicale s'informe de la possibilité de faire installer au 1er plancher un bouton qui actionnerait la ventilation. Cette solution éviterait les risques et demanderait que de simples travaux électriques. La partie patronale reviendra.

De plus, la partie syndicale souligne que de la direction du CIPP s'attend à ce que toute correspondance concernant les suivis lui soit adressée. À cet, effet, la partie patronale communiquera avec la direction du CIPP pour l'informer de la procédure.

6. Date de la prochaine rencontre

6.1 Jeudi, le 29 octobre 2015

7. Levée de la réunion

La séance est levée, il est 10h55

POUR LE SYNDICAT	POUR L'UNIVERSITÉ